

Etat-Civil de Roubaix.

NAISSANCES

17 janvier. — Marie Dewachter, rue du Fort — Maria Moulart, au Cul de four. — Irma Demeyer, rue de Lille. — Louise Delaux, rue de Lille. — Jules Walmaecq, rue des Filatures. — César Fontaine, rue du Coq français. — Pierre Albrecht, rue Stéphen-son. — Joseph Demeur, Quai de Leers. — Ernest Lorthois, rue de la Perche. — Emile Desfontaines, au petit Baumont. — Odille Deknop, rue de Soubeise. — Emile Delaissé, aux trois Ponts. — Hélène Noclair, rue de la Paix. — Amand Mervillie, rue des Fleurs.

DÉCÈS.

17 janvier. — Félien Spriet, 15 ans, tisserand, au Fil. — Dujardin, présenté sans vie, rue Saint-Jean. — Emile Bécourt, 9 mois, à l'Époule. — Charles Briet, 15 ans, manoeuvre, à l'Hôpital.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel anniversaire sera célébré le lundi 20 janvier 1873, à dix heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur EDMOND LEMERRE, mort glorieusement à la bataille de Saint-Quentin, le 19 janvier 1871, à l'âge de 22 ans et 2 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré le lundi 20 janvier 1873, à huit heures et demie, en l'église Saint-Eloi, (Blanc-Sea), pour le repos de l'âme de Madame JULIETTE WACRENIER, épouse de Monsieur ETIENNE DRIEU, décédée à Tourcoing, (Blanc-Sea), le 18 décembre 1872, à l'âge de 54 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel anniversaire sera célébré le lundi 20 janvier 1873, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur FLORENTIN-JOSEPH BAYART, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1872, à l'âge de 54 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 21 janvier 1873, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Madame MARIE-AMÉLIE BRUNIN, veuve de Monsieur PIERRE-FRANÇOIS BONAVE, décédée à Roubaix, le 6 octobre 1862, à l'âge de 79 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

Le Pays rapporte la scène suivante : C'était dans un des salons de Cambden-House, transformé en chapelle funéraire : l'empereur étendu. Personne encore n'avait été admis à visiter ce sanctuaire. Un homme écarte soudain les draperies, entre, regarde le cadavre et, se précipitant à genoux, l'embrasse en pleurant et en frappant le parquet avec son front. Dans les mots entrecoupés qui s'échappent de sa bouche avec un accent déchirant, on ne démêle que ceux-ci : Pardon ! Sire, pardon ! On accourt aussitôt et on est obligé de l'emporter à moitié évanoui. Cet homme était un vieux soldat que la mitraille a cent fois respecté, un maréchal de France, M. le maréchal Le Boeuf. Tous les reporters ont signalé la présence du maréchal Canrobert aux funérailles de Napoléon III. Voici à ce sujet une anecdote qui fait le plus grand honneur à celui qui en est le héros. Lorsqu'il apprit la mort de celui qui avait été son souverain et son ami, le maréchal Canrobert était lui-même fort souffrant de la goutte, dit-on. Désireux, néanmoins, d'entreprendre le voyage à Chislehurst, il consulta au préalable son médecin, le docteur Laville, sur le plus ou moins de gravité de son état. Je ne vous conseille pas ce voyage, harsarda le docteur ; il y aurait imprudence à vous mettre en route. Sur l'insistance de son illustre malade, le docteur Laville crut devoir nuancer davantage sa consultation. Non-seulement, dit-il, il y aurait imprudence, mais danger réel. Danger... de mort, docteur ? Le silence valait une affirmation. C'est bien, alors, conclut le maréchal, je partirai demain. Nous savons aujourd'hui qu'il a tenu parole. ASSASSINAT à St-ETIENNE. — Un assassinat, accompli au milieu des circonstances les plus mystérieuses et avec un raffinement de cruauté révoltant, vient de jeter l'effroi dans la ville de Saint-Etienne. Ce crime a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi. La victime est M. Sismon-

de, un ancien commerçant, âgé de 65 ans, demeurant rue de Fontainebleau, et vivant du fruit des économies qu'il avait réalisées dans l'exploitation de son commerce.

Les circonstances qui ont amené la découverte du crime sont aussi étranges que la façon dont le crime a été accompli.

Hier matin, vers neuf heures, une lettre portant cette suscription en lettres moulées : Monsieur le commissaire en chef de la police. (Très-pressé)

ASSASSINAT

était remise par le facteur de la poste à M. Bègue, commissaire central de la police de Saint-Etienne.

Cette lettre, non signée et écrite également en caractères moulés, indiquait que M. Sismonde était allé la veille, assister à la représentation du cirque Cottrelly, avait été vu changeant au contrôle un billet de 100 francs, et que trois individus, dès ce moment, ne l'avaient pas perdu de vue, et à la sortie du spectacle, l'avaient suivi, avaient pénétré chez lui, rue de Fontainebleau, l'avaient assassiné et finalement l'avaient volé.

La lettre en question indiquait également l'endroit de la chambre où gisait le cadavre et donnait des détails sur les lieux où le crime avait été commis.

La chose n'était malheureusement que trop vraie, et les révélations de la lettre se trouvaient confirmées par l'affreuse réalité.

En face de la cheminée gisait en effet un cadavre, recouvert de couvertures et d'un drap de lit. Il était couché sur le dos et complètement vêtu. Dans sa bouche, grande ouverte on avait enfoncé un fragment assez volumineux de drap de lit. Autour du cou un profond sillon circulaire, la tuméfaction de la face et d'autres accidents locaux découverts à l'inspection du cadavre, paraissaient d'abord indiquer que l'assassin avait procédé par strangulation.

Mais une large blessure à la tempe, blessure qui a dû déterminer la mort, prouvait que si l'assassin avait commencé par la strangulation, il avait hâtedu d'en finir par un moyen plus prompt et plus énergique.

Non loin du cadavre, en effet, on voyait une large mare de sang, sur laquelle était répandue de la cendre.

Un petit pavé, teint de sang, trouvé près du cadavre et un pique feu, sont les seuls instruments qui, jusqu'à présent, paraissent avoir servi à accomplir le crime.

Dans la maison aucun bruit, aucun mouvement insolite n'ont été entendus. Les cloisons et les plafonds de la maison sont si minces, qu'une femme, qui demeure au dessous de la chambre à coucher qu'occupait Sismonde, a déclaré entendre d'habitude les moindres bruits qu'il faisait dans la nuit. Pourtant, elle n'a, cette nuit-là, rien entendu. Espérons que la justice découvrira bientôt la vérité sur cet abominable forfait.

On annonce la mort du baron Charles Dupin, statisticien, membre de l'Institut, ex-sénateur, né à Varzy, dans le Nivernais, le 6 octobre 1784. Il entra à l'école Polytechnique en 1801, et fut nommé plus tard ingénieur de la marine. En 1812, il publia plusieurs ouvrages économiques et devint membre correspondant de l'Institut. Il fut nommé membre de cette Assemblée en 1817, professeur de mécanique au Conservatoire des Arts-et-Métiers en 1819. En 1824, Louis XVIII conféra à M. Charles Dupin le titre de baron. Les électeurs du Tarn l'envoyèrent à la Chambre, où il protesta contre le ministère Polignac et fut au nombre des 224. En juillet 1830, il fut élu à Paris. Conseiller d'Etat en 1831, le baron Dupin fut créé pair de France en 1837. Il devint grand officier de la Légion-d'Honneur en 1840. Après la révolution de février, il fut élu représentant par la Seine-Inférieure. Après le 2 décembre, il entra au Sénat.

Un immense incendie a éclaté avant-hier vers 4 heures de l'après-midi dans les bâtiments des abattoirs de Grenelle. Le feu a commencé dans les magasins à fourrages et a pris dès le début de graves proportions. On disait que beaucoup de bestiaux avaient brûlés. Un seul mouton a péri. Les pertes sont, dit-on considérables.

L'Indépendant, de Constantine, annonce qu'une caravane chargée de tissus, de tabac, de burnous, de salks en laine et de 60,000 francs en numéraire et composée de onze personnes parties de Tebena il y a 50 jours, a complètement disparu entre cette ville et Sfax en Tunisie, où elle se rendait. On a retrouvé ni un cadavre ni même un objet ayant appartenu aux malheureux qui la composaient. La nouvelle de cette disparition a subitement interrompu le commerce très-important qui se fait entre Tebena et Sfax. Les autorités françaises et tunisiennes font les recherches les plus actives.

On lit dans le Siècle : Nous recevons du fils d'un des artistes les plus aimés de l'ancien théâtre de la gaité la lettre suivante, que nous croyons devoir publier :

Monsieur le Rédacteur,

La mort de Napoléon III est attribuée soit aux séances de lithotritie trop rapprochées, soit aux effets funestes du chloroforme.

La reconnaissance me fait un devoir de

rappeler dans cette circonstance que, grâce à la merveilleuse précision de la méthode de Civiale, un de ses élèves, le docteur Roehon (du Rhône) est parvenu, sans employer le chloroforme, à pulvériser en deux fois une pierre fort grosse, dont mon père souffrait depuis douze ans. Les séances de boiement étaient si bien supportées par le malade qu'il lui était possible, le même jour, d'aller et revenir à pied, de la rue Saint-Marc au théâtre du gymnase, et de répéter dans la pièce des Bons Villageois, de M. Sardou.

Recevez, monsieur le rédacteur, mes civilités empressées. HUTIN, dit Francisque jeune fils, rue du Fbg-du-Temple, 58, à Paris. Je vous autorise à publier cette lettre si bon vous semble.

Choses et autres

Mademoiselle Bébé se promène avec sa grand'tante dans une allée de jardin. Un insecte suivait la même route; mademoiselle Bébé met le pied dessus et l'écrase. La grand'tante, qui appartient à la Société protectrice des animaux, profite de l'occasion pour adresser une morale à l'enfant. Elle lui fait remarquer, comme circonstance aggravante de sa mauvaise action, que cette pauvre bête qu'elle vient de tuer pouvait être une mère de famille, de qui les petits allaient maintenant mourir de faim.

Mademoiselle Bébé reste un moment pensive, puis s'écrie :

Mais, ce n'était peut-être qu'une grand'tante !

Une bonne annonce d'un coiffeur : IMITATION DE FAUX CHEVEUX.

C'est le cas de dire comme dans la Grande-Duchesse : Qu'est-ce que ça peut être ?

Le fils d'un de nos riches banquiers — inutile d'ajouter qu'il est israélite — demandait à son père :

Comment s'y prend-t-on pour organiser une entreprise par actions ?

Rien de plus simple, répondit le père. On procède comme en toute opération financière, par doit et avoir.

Ah bon !

Suis bien mon raisonnement. Une fois cela fait, on met l'avis dans sa poche, et le doit... dans l'œil à ses actionnaires.

Un beau trait de Calino avare : Il vient de mourir; on ouvre son testament, et on découvre que c'est à lui-même qu'il a légué tous ses biens.

Affiche lue dans un village : Mise en vente d'une carriole (avec la permission de M. le Maire.) Dont le derrière est repeint à neuf et peut s'ouvrir à volonté.

COMMERCE

Avis divers.

ANVERS, 18 janvier. — Laines : On a de nouveau vendu aujourd'hui 69 balles laine en suint de la Plata.

Résumé du marché du Havre du vendredi matin 10 janvier au jeudi soir 16 janvier.

Sous l'influence des froids avis de Liverpool, nous venons de passer une semaine calme, surtout pendant les derniers jours. La consommation et l'exportation, qui avaient très-couramment opéré depuis quelque temps, se sont montrées plus réservées, par l'absence de nouvelles encourageantes du dehors. Malgré cet état languissant, nous n'avons pas de baisse sensible à constater; mais les vendeurs se montrant assez disposés à réaliser, on a pu obtenir dans certains cas quelques légères concessions.

A livrer, il ne s'est traité que peu d'affaires avec irrégularité. Nous avons successivement noté des Louisiana chargeant : strict good ordinary à low middling, à 121 fr. 50; low middling à 121 fr., et strict low middling au même prix. On a fait en outre une centaine de balles Oomra good fair, embarquement février-mars, par voilier, à 95 fr.

Il y a eu peu de mouvement sur le terme qui, malgré une faiblesse passagère, s'est maintenu plutôt ferme. On a reperdu la hausse de 1 fr. obtenue au début de cette huitaine, mais les vendeurs ne consentent pas à aller au delà. Les cours suivants sont à peu près nominaux : janvier 119 fr. 50 à 120 fr. et les mois suivants 118 fr. 50.

Les acheteurs offrent 1 fr. de moins sans succès.

Liverpool a été languissant et faible pendant tout le cours de cette semaine pour disponible. Le livrable a subi quelques alternatives peu durables de meilleure tenue, et comme le disponible, il est plutôt lourd. On a pu même obtenir du middling Orléans en débarquement à 10 d.

Les affaires ont été très-calmes à Manchester mardi avec tendance en faveur des acheteurs; mais les engagements des producteurs leur permettent de faire une assez bonne contenance, et on ne remarque pas de baisse sensible.

Les pluies tombées dans le sud des Etats-Unis à la fin du mois dernier ont rendu les rivières navigables, ainsi qu'on l'avait prévu. Nous en avons la preuve par une recrudescence des récoltes depuis plus d'une semaine. Les expéditions continuent pour l'Angleterre principalement et pour le Continent; elles sont des plus modérées pour notre port.

Les avis de l'Inde par lettre n'ont présenté aucun intérêt cette semaine. Nous aurons sans doute demain la dépêche hebdomadaire de Bombay qu'on trouvera plus loin.

MARSEILLE, 16 janvier. — Laines : marché nul. Soies et Cocons : On a pris 3,000 kil. Nouka blancs, à fr. 13 25 t. q.; 1,000 kil. verts, à fr. 12 t. q.

Cotons : La situation de notre marché, dit M. L. Dromocalli, courtier est à peu près la même que la semaine précédente; cependant les vendeurs sont généralement plus faibles.

Notre marché clôture calme aux prix cotés.

Relevé des existences au 16 janvier 1873: Jumel B.O. 829. balles; Chypre indigène 167 b.; Salonique gr. amérique 920 b.; Volo 1.125 b.; Kerkagach 290 b.; Acre et Naplouse 3 b.; Tarsous et Adenos 2.510 b.; Idelp 925; Lattaquié 25; Tripoli 42 b.; Kutai 674 b.; Trébizonde et Caucase 1.203; Perse 775 b.; Malte blanc 74 b.; Samsoun 16 b.; Algérie 687 b.; Madras 190 b.; Bengale 50 b.; Cocanada 707 b.; Broach 100 b.; Oomrawuttée 815 b.; Bahia 166 b., Sénégal 28 b.; Pyré 175 b.

Total : 12.498 balles contre 11,123 en 1872.

Les arrivages jusqu'à ce jour s'élevaient au chiffre de 3,800 balles, contre 3.622 en 1872.

D'après les avis de M. J. Barneau, courtier, les ventes de la semaine s'élevaient à 600 balles environ de provenances diverses.

CALCUTTA, 11 janvier. — Cotons : Lourd; on cote le fair Bengale, 5 3/8 d. par liv., coût et fret pour Londres.

SHANGHAI, 9 janvier. — Soie : Marché plus actif. On cote Tsatlee n° 3, 565 taels.

AYONON, 15 janvier. — Soies : Notre marché a été nul aujourd'hui en affaires soyeuses. Nos correspondants des environs sont muets sur la situation qui semble s'aggraver de plus en plus.

ALEXANDRIE, 13 janvier. — Cotons : Marché calme par suite du manque de confiance. On cote comme suit : fair 10 1/2d.; fully fair 10 3/4d.; good fair 11 à 11 1/2d.; fully good fair 11 1/2d.; good 12 1/2 à 13 1/2d.; belle qualité 15 1/2 à 17 1/2d.; beau blanc 10 3/4d.; good fair blanc 11 1/4d.; le tout coût et fret. Sur livraison on cote 10 5/8d. sur fév. et 10 3/4 sur mars. Recettes de la semaine 70,000 cantares contre 60,000 cantares l'an passé pendant la même semaine correspondante. Expéditions de la semaine 13,000 balles.

BRÈME, 13 janvier. — Cotons : calmes. Laines : On a vendu 117 sacs B.-A. larées, 10 b. Cap, et 4 b. Corrientes.

Une décision du MINISTRE DE LA GUERRE prescrit l'emploi du TORD-BOYAUX, pour la destruction des rats, dans tous les établissements militaires. La boîte 0 f. 75 c. dans toutes les pharmacies. En gros, GUERARD ET C°, 17, passage de l'Élysée des Beaux-Arts, Paris. 3288.

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Aujourd'hui Dimanche 19 Janvier 1873.

Rue du Fontenoy. — Direction de M. Ch. ANDRAUD.

Première représentation de :

Patrie, drame en 7 actes de Victorien Sardou. M. MARIUS, De Rysoor; M. SCARLAT, Karloo; M^{me} DESTREÉ, Dolores; M. MAX, le duc d'Albe; M. H. CADINOT, Jonas.

MM. DUBIAUX, la Trémouille. — DELAPOSSÉ, Noircarmes. — LEMAISTRE fils, Vargas. — ANGHÉL, Rinçon. — LEMAISTRE, Galéa. — VALETTE, un pasteur. — LUDOVIC, un tavernier. — M^{me} MARTHE, Dona Raphaël. — MAX, Sarah. — CADINOT, Gudule. — MARIUS, Josnah. 1^{er} acte, la vieille Monnaie. — 2^e acte, la comtesse de Rysoor. — 3^e acte, le duc d'Albe, ou haine, amour, vengeance. — 4^e acte, la trahison. — 5^e acte, le Pardon. — 6^e acte, la fille du tigre, ou la vengeance céleste. — 7^e acte, pour la Patrie.

La scène se passe à Bruxelles en 1568.

Ouverture des bureaux à 5 3/4 h. On commencera à 6 h. 1/2.

Aujourd'hui lundi 21 janvier 1873

Deuxième représentation de :

La belle Hélène, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.

M. Ch. ANDRAUD, Paris, fils du roi Priam; M^{me} A. MARIUS, Hélène, reine de Sparte; M. H. CADINOT, Calchas, grand aigreur de Jupiter; MM. SCARLAT, Ménélas, roi de Sparte; MAX, Agamemnon, roi des rois; DUBIAUX, Achille, roi de Phthiotide; VALETTE, Ajax 1^{er}, roi de Salamine; M^{me} MARTHE, Oreste, fils d'Agamemnon; M^{me} ANDRAUD, Parthénois, Hétére; DESTREÉ, Léona, Hétére, CADINOT, Baechis, suivante d'Hélène.

MM. ANGHÉL, Ajax, 2^{me} roi des Locriens; LEMAISTRE, Philocome, proposé au tonnerre; LUDOVIC, Entycylès; forgerons, gardes, esclaves, musiciens, pleureuses, suivantes.

1^{er} acte, l'Oracle. — 2^e acte, le Jeu de l'oie. — 3^e acte, la galère de Vénus. Costumes-neufs dessinés et faits par M. Lemaistre; orchestre de 12 musiciens dirigé par M. Hermann.

Une femme qui bégale, vaudeville nouveau en un acte de M. Jules Renard. MM. VALETTE, Mignot; DUBIAUX, Saladin; ANGHÉL, Vandoré; M^{me} MARTHE, Marielle; MARIUS, Potopote.

Bureaux à 7 heures. Rideau à 7 h. 1/2.

Ordre du spectacle : 1^o Une femme qui bégale; 2^o à 8 h. 1/2 la belle Hélène.

Judi, 24 janvier. — A la demande générale, Les Enfants, comédie en 3 actes du Théâtre français.

Samedi 25 janvier, représentation extraordinaire, au bénéfice de M. Marius, grand premier rôle.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE Auguste FERON Représentation de l'Assuré (sans frais pour l'Assuré) près toutes les Compagnies dans toutes les opérations d'Assurances : Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

BIBLIOGRAPHIE

LE JOURNAL DE LA JEUNESSE

Donner aux enfants des leçons utiles, en les mêlant à des récits intéressants, leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille, de la patrie; saisir l'a-propos de l'actualité pour mettre à leur portée tous les sujets pouvant les intéresser, histoire ou littérature, beaux-arts ou sciences, tel est le double but que se propose le Journal de la Jeunesse, nouvelle publication hebdomadaire illustrée de la librairie Hachette et C^o. Les numéros déjà parus contiennent : les Braves gens, par J. Girardin; Dans l'extrême Far West, voyage de R. B. Johnson; des causeries sur les Inondations, les Etoiles filantes, les Comètes, l'Histoire naturelle, l'Incendie de Boston, Livingstone, etc., par MM. A. Guillemin, E. Meffault, E. Muller, R. Cortambert. Les numéros suivants contiendront des articles signés par M. X. Marmier, de l'Académie française; M^{me} Z. Fleuricac; des récits : Une sœur, par M^{me} de Witt, née Guizot, le Violoncelle de la Sapinière, par M^{me} J. Colomb.

Conditions et mode de publication. Le Journal de la Jeunesse paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro : 40 cent. Prix de l'abonnement pour Paris et les départements : un an (2 volumes), 20 fr. — Six mois (1 volume), 10 fr. Les abonnements ne se prennent que pour un an ou six mois, du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin.

On s'abonne à Paris, à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 74, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger. 3318

LA Cie FRANÇAISE VEND SON CHOCOLAT

QUALITÉ SUPÉRIEURE Toujours 2 francs les 1/2 kil. ET SON CACAO EN POWDRE 2 fr. 50 le 1/2 kil.

Dépôt dans toutes les bonnes Maisons. 3140

BOURSE DE PARIS

DU 18 JANVIER

Table with columns: VALEURS, Clôture, Cl. précéd., Hausse, Baisse. Rows include A TERME, 3 0/0, 5 0/0 1871, 5 0/0 1872, Foncier, Mobilier, Générale, Est, Lyon, Midi, Nord, Orléans, Ouest, Gaz, Immobilière, Transatlanti, Suez, Italien, Espagnol, Autriche, Lombard, COMPTANT, 3 0/0, 5 0/0 1871, 5 0/0 1872, 4 1/2, Morgan, Ville de 1869, Ville de 1871, Banque, Est, Lyon, Midi, Orléans, Orléans à Ch., à Rouen N., à Sud, EN BANQUE, Dollars, Esp. Ext. Int. 9, Esp. Ext. 1869, Espagne 1871, Turc.

BULLETIN FINANCIER

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Bourse de Paris du 18 Janvier

Il y a eu encore aujourd'hui beaucoup de réalisations. C'est d'ailleurs aujourd'hui, samedi, le jour où beaucoup de petites spéculations liquident leurs opérations engagées dans la semaine. La réaction, du reste, n'a rien eu d'excessif, et en clôture on est aux cours faits hier après bourse, c'est-à-dire 0.15 plus bas que les derniers cours officiels. La rente, cotée au début 54.22, puis 54.17, se relève un moment à 54.32 1/2, pour retomber à son plus bas cours et clôture en reprise à 54.27 1/2. L'emprunt suit la même marche, on le cote